

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE, INC.

le samedi 29 mai 2004, 17h
Salle 408, Tier Building, University of Manitoba

MEMBRES PRÉSENTS:

John Archibald (Calgary; Co-président de séance), Yves Roberge (Toronto; Co-président de séance), Martha McGinnis (Calgary; Secrétaire), Gabriela Alboiu (York), Shanley Allen (Boston University), Peter Avery (York), Henrietta Cedergren (UQAM), Elizabeth Cowper (Toronto), Sarah Cummins (Laval), Rose-Marie Déchaine (UBC), Carrie Dyck (Memorial), Jila Ghomeshi (Manitoba), Elaine Gold (Toronto), Magdalena Goledzinowska (Toronto), Helen Goodluck (Ottawa), Eithne Guilfoyle (Dublin City University), Daniel Currie Hall (Toronto), Bridget Jankowski (Toronto), Marie-Odile Junker (Carleton), Alexei Kochetov (SFU), Marina Sherkina Lieber (Toronto), Marguerite MacKenzie (Memorial), Emmanuel Nikiema (Toronto), Olesya Olbishevskaya (Ottawa), David Pentland (Manitoba), Keren Rice (Toronto), Maria Luisa Rivero (Ottawa), Anne Rochette (UQAM), Kevin Russell (Manitoba), Ulyana Savchenko (Ottawa), Danijela Stojanovic (McGill), Christine Tellier (Montréal), Doug Walker (Calgary), Martina Wiltschko (UBC).

NON-MEMBRES PRÉSENTS:

Jackie Wright (FCSH), Donald Fisher (FCSH)

1.0 PRÉSENTATIONS (J. Archibald)

On a présenté les membres du Conseil d'administration: John Archibald (Président), Yves Roberge (Vice-président), Henrietta Cedergren (Présidente sortante), Marguerite MacKenzie (Trésorière), Martha McGinnis (Secrétaire), Rose-Marie Déchaine (Rédactrice de la RCL), Christine Tellier (Présidente, Comité de programme), Peter Avery (Membre associé), Carrie Dyck (Membre associée). Glyne Piggott n'a pu terminer son mandat comme Vice-président de l'ACL. Merci à Roberge de prendre la relève en tant que Vice-président par intérim en attendant qu'aient lieu des élections (voir point 7.4).

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On a ajouté le Comité sur le statut des femmes en 7.9. Il a été PROPOSE par Junker et SECONDÉ par Cowper que l'ordre du jour soit adopté. Motion ADOPTÉE.

3.0 LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SCIENCES HUMAINES (D. Fisher, J. Wright)

Cette année, la FCSH a invité les Présidents des Associations membres à Ottawa pour discuter de la transformation du CRSH de conseil subventionnaire à conseil du savoir. On a eu la participation de 71 Présidents, représentant 27 000 chercheurs. Sur la base de ces discussions et propositions, la FCSH a produit un rapport public de 25 pages basé sur des faits. Le Président du CRSH, Marc Renaud, et le Président de la FCSH, Doug O'ram, seront présents à une réunion

suivant le congrès de l'ACL. Le rapport final sera prêt à la mi-juin. À la suite des efforts de lobbying de la FCSH auprès des ministres, des députés et du CRSH, les subventions ont augmenté de 6,5%, en plus des 15 millions de dollars sur 5 ans pour les ARUC (Alliances de recherche universités-communautés). La FCSH a aussi produit un rapport sur la nécessité de combler les besoins des nouveaux professeurs.

Les congrès à venir se tiendront à Western Ontario (2005), York (2006), l'université de Saskatchewan (2007), University of British Columbia (2008), et ensuite quelque part à Ottawa (2009) et quelque part à Montréal (2010).

Le Réseau des questions féministes s'appelle maintenant le Dossier des questions féministes et d'équité, et s'intéresse aux questions concernant les femmes, les Autochtones, les gens de couleur, les personnes handicapées et les personnes d'orientation sexuelle différente. Seulement 18% des Chaires de recherche du Canada sont occupées par des femmes.

McGinnis a demandé comment les frais d'inscription au Congrès étaient dépensés. Cette information apparaît maintenant dans le livret d'inscription au Congrès.

4.0 ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Il a été PROPOSE par Junker et SECONDÉ par Nikiema que le procès-verbal de 2003 soit adopté. Motion ADOPTÉE.

Points soulevés par rapport au procès-verbal de l'an dernier : Pat Balcom et Sandra Clarke ont complété un rapport sur le questionnaire pour l'étude sur les Cheminements de carrière, qui apparaîtra dans un numéro à venir de la RCL. Félicitations à Balcom et Clarke pour leur bon travail.

5.0 RAPPORT DU PRESIDENT (J. Archibald)

Remerciements: Archibald a remercié les membres sortants du Conseil, Glyne Piggott (Vice-président) et Peter Avery (Membre associé). On a également remercié les membres de comités sortants Réjean Canac-Marquis (Comité de programme), Manuel Etxebarria (Comité des candidatures) et Pat Balcom (Représentante auprès de l'ACL-ACLA), de même que Jila Ghomeshi (représentante locale), Yves Roberge (table ronde), Martina Wiltschko (déjeuner-causerie du Comité sur les langues autochtones), Pat Balcom (efforts pour organiser une session conjointe avec l'ACLA), Yvan Rose (liste de distribution électronique), Daniel Currie-Hall (site Web), Éliane Lebel (traduction), Carrie Dyck (prix pour les communications étudiantes), Sophie Burelle et Stanca Somasfalaen (Actes de l'ACL), Ed Bolt (Président académique), ACLA (Steve Carey, Président et Hedy McGarrell, Représentante) pour la session conjointe et Kevin Russell et le département de linguistique pour la tenue d'une réception le midi pendant le congrès.

Format du Congrès : Le Congrès de cette année ne durera que trois jours et les communications seront plus courtes. Le Congrès de l'ACL tenu à Dalhousie a enregistré un déficit de 1 000 \$, alors le Conseil a décidé de couper les coûts de traiteur en écourtant le congrès tout en conservant le même nombre de communications. Les présentations sont maintenant d'une durée plutôt standard de 20 minutes (anciennement 30). Tellier et Archibald invitent tout commentaire à ce sujet.

Session conjointe avec l'ACLA: La présentation de Chris Wolfart de l'université du Manitoba s'intitulera « Terms of Treaty. » On a confirmé que la présentation aurait lieu à la salle 406 du Tier Building.

Congrès de 2005 : David Heap a accepté d'être le représentant local pour le Congrès de l'ACL de 2005 à l'université de Western Ontario.

Actes de l'ACL : Les Actes de l'ACL de 2002 et 2003 sont maintenant disponibles sur CD et peuvent être achetées de Cedergren au prix de 15 \$ chacun ou au prix spécial congrès de 25 \$ pour les deux. Les Actes peuvent aussi être commandées sur Internet. Félicitations et remerciements aux rédactrices Sophie Burelle et Stanca Somasfalaen.

Concordia: Archibald a écrit des lettres de soutien pour le programme de linguistique à Concordia, qui est menacé par l'administration de l'université. Le programme demeure menacé.

Conférence: Une conférence en l'honneur du Prof. Jack Chambers (Toronto), intitulée « Canadian English in the Global Context », se tiendra à Toronto en janvier 2005.

6.0 NOUVELLES QUESTIONS

6.1 Les membres du Conseil d'administration (J. Archibald)

À cause du fait que Glyne Piggott a dû démissionner de son poste de Vice-président, Le Conseil a dû nommer un Vice-président par intérim (Roberge). Il a été PROPOSÉ (Archibald) et SECONDÉ (Cedergren) qu'Archibald et Cedergren prolongent leur mandat d'un an, alors que Roberge agisse en tant que Vice-président pendant un an, puis remplisse le mandat habituel de deux an en tant que Président. Archibald, Cedergren, Roberge et McGinnis ont quitté la salle, et on a discuté de la proposition à huis clos. Motion ADOPTÉE. Rochette a remercié Archibald et Cedergren d'avoir accepté cette charge additionnelle pendant un an.

6.2 La transformation du CRSH et la FCSH (J. Archibald)

Archibald a formulé une réponse à propos de la transformation du CRSH pour la FCSH, sur la base de commentaires des membres du Conseil et des Directeurs de départements de linguistique. Le rapport de la FCSH comprenait des extraits de ce rapport. La FCSH s'inquiète du fait que le CRSH ne semble pas considérer de façon positive la recherche liée à une discipline spécifique, préconisant plutôt une approche inter-disciplinaire. La FCSH a insisté sur l'utilité des associations membres. Rice a offert de transmettre tout commentaire ou question au CRSH.

7.0 RAPPORTS

7.1 Rapport de la Trésorière (M. MacKenzie)

Voir le rapport ci-joint. Il a été PROPOSÉ (Cowper) et SECONDÉ (Hall) d'approuver le rapport de la Trésorière. Motion ADOPTÉE.

On a rappelé aux membres de se procurer un formulaire de réclamation de voyage. L'ACL reçoit du CRSH 4 860 \$ pour les frais de voyage. Chaque demandeur reçoit le même pourcentage de ses frais de voyage, de sorte que le tout totalise 4 860 \$.

Les coûts de transport du Conseil, de la traduction du procès verbal et du congrès de l'ACL augmentent. Les frais d'adhésion doivent être augmentés. À la réunion du Conseil, on a approuvé une augmentation à 60 \$ régulier, 25 \$ étudiant et 75 \$ institutionnel. Il a été PROPOSÉ (Rice) et SECONDÉ (Déchaine) d'approuver ce changement. Gold a questionné l'augmentation des frais étudiants. Cowper a déterminé qu'aucun étudiant était présent à la réunion du Conseil. On a fait remarquer que les frais de Congrès sont élevés pour les étudiants (60 \$). Rochette a proposé un amendement pour soumettre le changement à l'approbation des Presses de l'université de Toronto (PUT). Motion ADOPTÉE telle qu'amendée (3 abstentions).

7.2 Rapport de la Secrétaire (M. McGinnis)

Voir les rapports ci-joints concernant le nombre des abonnements et les Presses de l'université de Toronto (PUT). Des discussions avec les PUT concernant la gestion des finances de l'ACL sont en cours.

7.3 Rapport de la Rédactrice de la Revue canadienne de linguistique (R.-M. Déchaine)

Voir le rapport ci-joint. La revue se porte bien financièrement. Le Volume 48 a été publié et comprend deux numéros doubles et un index. Déchaine, MacKenzie et McGinnis vont se renseigner pour savoir si la nouvelle subvention du CRSH devrait être gérée par UBC ou les PUT.

McGinnis a questionné le faible taux de rejet en 2003. Rochette a répondu que c'était dû en partie à la grande qualité des articles du numéro thématique et en partie à cause du fait que plusieurs articles sont encore en évaluation ou en révision.

Il a été PROPOSÉ (Cedergren) et SECONDÉ (Roberge) d'approuver le rapport de la rédactrice.

7.4 Rapport de la Présidente du Comité des candidatures (H. Cedergren)

Voir le rapport ci-joint. Les nominations sont les suivantes:

Membre associée (mandat de 2 ans): Alana Johns, Université de Toronto (pour remplacer Peter Avery)

Membre, Comité des candidatures (mandat de 2 ans): Charles Reiss, Université Concordia (pour remplacer Manuel Espanol-Etxebarria)

Membre, Comité de programme (mandat de 4 ans): Sarah Cummins, Université Laval (pour remplacer Réjean Canac-Marquis).

Il a été PROPOSÉ (Cowper) et SECONDÉ (Avery) de fermer le concours des candidatures. Motion ADOPTÉE.

On ne sait pas très bien comment choisir le membre étudiant. Parmi les options possibles : faire circuler un appel aux candidatures, sélectionner le récipiendaire du prix pour les communications étudiantes de l'ACL ou nommer un étudiant de l'université où aura lieu le congrès de l'ACL. Cummins a argumenté en faveur d'un appel aux candidatures. Elle a fait remarquer que choisir un étudiant de l'université locale est incompatible avec le mandat de deux ans, utile au développement des aptitudes. Elle a ajouté que le bassin d'étudiants pouvait être assez réduit tout

dépendant des années, comme par exemple en 2007 (Saskatchewan). Les récipiendaires du Prix pour les communications étudiantes peuvent être dans leur dernière année d'études. Rice a suggéré de commencer par un appel aux candidatures. Rochette s'est opposée à une nomination venant du Conseil d'administration et a suggéré des élections étudiantes. McGinnis est d'accord, suggérant que le premier membre étudiant pourrait développer un processus de sélection démocratique. MacKenzie a argumenté en faveur d'un étudiant local. Elle a fait remarquer que les frais de voyage sont remboursés, mais pas le logement ou les repas. Wiltschko a suggéré que ce membre aide les conférenciers étudiants à trouver un logement chez des gens.

7.5 Rapport de la Présidente du Comité de programme (C. Tellier)

Voir le rapport ci-joint. Le format écourté des communications semble bien fonctionner jusqu'à présent. Merci à Daniel Currie Hall et Jila Ghomeshi pour leur aide. Stojanovic%o a demandé que le titre de la communication soit inclus dans le message d'approbation pour éviter la confusion quand deux résumés sont soumis par le même auteur.

7.6 Rapport du Membre associé au sujet du Comité pour le prix pour les communications étudiantes (P. Avery)

Voir le rapport ci-joint. Merci aux membres du comité pour avoir servi de juges et pour leur participation lors de la dernière réunion. On a évalué 35 communications étudiantes en 2003. La récipiendaire pour 2003 est Rachel Wojdak (UBC), et les Mentions honorables ont été attribuées à Chiara Frigeni (U de T) et Daniel Currie Hall (U de T). Le prix est un abonnement gratuit d'un an à la RCL et la chance de soumettre l'article gagnant à la revue. Les résultats ont été annoncés promptement, les départements avertis et le site Web mis à jour. Merci à la présidente sortante Pat Shaw pour son aide.

7.7 Rapport de la Présidente du Comité sur les langues autochtones (M. Wiltschko)

Le déjeuner-causerie de cette année s'intitule « Comment sécuriser des fonds durables pour des projets conjoints entre les linguistes et les communautés autochtones ? » Le Sous-comité sur l'éthique travaille avec le Comité inter-conseils sur l'éthique pour développer un rapport. Il a été PROPOSÉ (Wiltschko) et SECONDÉ (MacKenzie) de ratifier la Déclaration sur les droits linguistiques des peuples autochtones (Voir ci-joint). Archibald a fait remarquer que le Conseil avait déjà ratifié la déclaration (en attendant les changements faits avant la réunion de l'Assemblée générale). Motion ADOPTÉE. Rice a encouragé les membres travaillant sur les langues autochtones à faire une demande de subvention ARUC.

7.8 Rapport de la représentante de l'ACL à l'ACLA (présenté par C. Dyck)

Voir le rapport ci-joint de Pat Balcom. Balcom s'est trouvée dans l'impossibilité d'organiser une session conjointe entre l'ACL et l'ACLA. Archibald et le Président de l'ACLA Steve Carey ont organisé la présentation de Chris Wolfart. Quelques membres de l'ACLA perçoivent l'ACL comme n'étant pas très ouverte à certains domaines.

7.9 Rapport du Comité sur le statut des femmes en linguistique

Rien à rapporter. Le Conseil travaille à une proposition qui vise à modifier les Statuts de l'ACL pour éliminer ce comité si son mandat est expiré.

8.0 AUTRES QUESTIONS

Goledzinowska a assisté à un séminaire de développement sur les Cahiers le mois dernier et voudrait en organiser un pour la linguistique lors du prochain Congrès de l'ACL. Roberge a suggéré de planifier le séminaire avec la Présidente du Comité de programme. Goledzinowska a également annoncé qu'une table pour vendre des Cahiers serait ouverte demain.

Goodluck a exprimé ses inquiétudes quant aux défis d'une carrière en linguistique et a suggéré une table ronde pour les étudiants sur la planification d'une carrière.

9.0 AJOURNEMENT

Il a été PROPOSÉ (Walker) et SECONDÉ (McGinnis) que la séance soit levée. La séance a été levée à 18h54.

Rapport financier de la Trésorière, 1er avril 2003 – 31 mars 2004

	Solde final au 31 mars 2003		41,757.63
Revenus			
04/03	Presses de l'U. de Toronto janvier - mars 2003	13,689.00	
05/03	CRSH Subvention de voyage 2003	4,860.00	
07/03	FCSH subvention S. Poplack 2003	600.00	
07/03	Presses de l'U. de Toronto avril – juin 2003	4,305.00	
07/03	Presses de l'U. de Toronto juillet – septembre 2003	1,705.00	
07/03	remise de tps	227.84	
09/03	FCSH revenus du Congrès 03	1,230.00	
03/04	Presses de l'U. de Toronto octobre - décembre 2003	10,716.00	
	Total des entrées de fonds	37,332.84	37,332.84
Dépenses			
04/03	Côtisation Comité international permanent de linguistes \$300US + frais bancaires \$84	-567.07	
05/03	Frais d'inscription FCSH	-2032.00	
05/03	Traduction du procès-verbal	-496.60	
07/03	Pause-café - conseil d'administration	-27.03	
07/03	Congrès 03 - photocopies 17.14 + 49.29 - .60 tps	-65.83	
07/03	Frais de voyage –conseil d'administration	-4377.59	
07/03	Frais de voyage – membres	-4684.07	
07/03	Frais de voyage – S. Poplack	-600.00	
10/03	Comité de programme - dépenses (photocopies)	-915.87	
10/03	Pause-café Congrès 2003 - 957.16+143.47-44.89gst	-1,055.84	
10/03	Dépenses A-V Congress 2003 - 957.16+143.47-44.89 tps	-1,012.00	
10/03	Transfert à l'UQAM pour la RCL	-20,000.00	
12/03	Frais d'inscription – Industrie Canada	-30.00	
02/04	Transfert à UQAM pour les Actes	-500.00	
	Total des dépenses	-36,380.44	-36,380.44
	Solde final au 31 mars 2004		42,710.03
	<i>Année financière 2003-04</i>		
Revenue			
05/04	Presses de l'U. de Toronto janvier - mars 2004	15,125.20	
05/04	CRSH Subvention de voyage 2004	4,860.00	
Expenses			
04/04	Frais d'inscription – Industrie Canada	-30.00	
04/04	Frais de voyage - comité de programme (83.03 + 575.45- remise de tps 3.63)	-654.85	
05/04	Traduction du procès-verbal	-746.28	
05/04	Frais d'inscription FCSH	-2032.00	
07/04	Comité de programme - photocopies, assistant(e), etc (à venir)	-1,000.00	
	Total partiel	15,522.07	

Abonnements actuels à la RCL par catégorie et région

14 mai 2004

REVUE CANADIENNE DE LINGUISTIQUE								
	Régulier	Étudiant	À vie	Gratuit	Institutionnel	Indépendant	Total	2003
AB	9	6	1	0	4	0	20	17
BC	23	26	0	0	3	0	52	43
MB	7	4	0	0	3	0	14	10
NB	6	0	0	0	5	0	11	9
NL	2	1	3	0	1	0	7	6
NS	1	0	0	0	3	0	4	6
ON	57	52	3	5	18	0	135	130
PE	0	0	0	0	1	0	1	2
QC	27	17	7	0	12	0	63	70
SK	3	1	0	0	1	0	5	6
YT	0	1	0	0	0	0	1	1
SOUS-TOTAL	135	108	14	5	51	0	313	300
É.-U.	16	10	0	0	196	0	222	223
AUTRE	16	5	1	0	97	0	119	119
TOTAL	167	123	15	5	344	0	654	642
2003	168	120	14	7	332	1	642	

Sommaire

- La plupart des membres individuels sont au Canada: plus de la moitié sont réguliers, les 2/5 sont des membres étudiants
- De façon régionale, environ la moitié sont en Ontario, le 1/4 au Québec, le 1/5 en C.-B., le 1/5 à l'extérieur du Canada
- La plupart des abonnements institutionnels sont aux É.-U., et plusieurs sont aussi dans Autre
- Il n'y a pas d'abonnement indépendant

Comparaison avec les chiffres de 2003

- Légères augmentations totales (2.5%-4%) chez les membres réguliers, étudiants et institutionnels
- Baisse minime en N.-É., à l'Î.-P.-É. et en Saskatchewan; des baisses plus importantes au Québec, de même qu'aux É.-U. (individuel: 33>26) et dans Autre (individuel: 27>22)
- Augmentations en Alberta, en C.-B., au Manitoba, au N.-B., à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, au Québec, aux É.-U. (institutionnels: 190>196) et Autre (institutionnels: 92>97)

Merci à Evelyn Holmberg des Presses de l'université de Toronto pour les données.

— Soumis par Martha McGinnis, Secrétaire

Rapport du responsable des communications entre l'ACL et les PUT

1.0 Project Muse

En juillet 2003 nous avons accepté de nous joindre à *Project Muse*, un fournisseurs d'accès électronique à des revues (electronic aggregator) basé à l'université Johns Hopkins. Anne-Marie Corrigan (V.-P. Revues, Presses de l'université de Toronto) pense que c'est peu probable que la RCL perde plusieurs abonnements institutionnels suite à cette décision. Même si on en perdait la moitié, les redevances compenseraient pour cette perte. Muse offre aussi pendant un an un ensemble de compensations pour les revues qui perdent beaucoup d'abonnements institutionnels la première année.

2.0 Site Web en français

Les 500 \$ pour un site Web en français pour la RCL seraient des frais continus pour l'entretien du site. Ceci n'inclut pas la traduction, mais nous pourrions embaucher notre propre traducteur et envoyer les traductions aux PUT.

3.0 Anciens numéros de la RCL

Avant de se défaire des anciens numéros, les PUT ont envoyé quelques numéros à la nouvelle rédactrice de la RCL (pour créer une collection complète), quelques autres à l'archiviste (pour créer deux collections complètes) et certains numéros thématiques aux rédacteurs invités. Swets Backsets Service achète ses propres collections de la RCL, de sorte qu'aucun numéro n'a été envoyé chez eux.

4.0 La bibliographie MLA

La bibliographie MLA n'avait pas indexé les numéros de la RCL de 1993 à 1995. Les PUT leur ont fait parvenir ces numéros. La RCL est maintenant indexée jusqu'au Volume 47 (1/2), 2002.

5.0 Frais de 2005

La liste des prix des PUT est envoyée aux agents d'abonnement en juillet, alors nous devrions décider des prix pour 2005. Les coûts d'opération de l'ACL et de la RCL ont augmenté de façon régulière, alors que les abonnements à la RCL et les frais d'adhésion n'ont pas augmenté en trois ans et demi. Je propose qu'on les augmente en fonction du taux de croissance depuis 1992. Ceci se traduirait par une augmentation de 50 \$ à 55 \$ régulier, de 18 \$ à 21 \$ étudiant et de 60 \$ à 68 \$ institutionnel, une augmentation d'environ 12%.

6.0 Gestion financière

Les PUT sont contractuellement responsables des finances de la revue (Gestion financière). En fait, cependant, les PUT envoient tout l'argent des cotisations d'abonnement à la Trésorière de l'ACL, qui envoie ensuite une partie des fonds à la rédactrice de la RCL, qui à son tour, prépare un paiement destiné aux PUT. Quelques désavantages :

- Ce processus est lourd et le budget est difficile à suivre.
- Nous n'utilisons pas le service des PUT pour lequel nous payons.

- Sur papier, la revue ne semble pas avoir de revenus, de sorte qu'il est difficile pour les PUT de nous obtenir des subventions (comme de petites subventions pour compenser pour les frais d'envoi).
- Pour pouvoir préparer la portion financière de la demande de subvention au CRSH et son rapport, Anne-Marie Corrigan doit en être personnellement responsable pour s'assurer que les fonds du CRSH sont utilisés de façon appropriée. Ceci implique la tenue d'un livre de compte pour les revenus et les dépenses de la revue.

Nous avons exploré la possibilité de laisser les PUT gérer les finances de la revue. Ceci implique qu'il faudrait diviser les revenus des adhésions de sorte qu'une partie irait au budget d'administration de l'ACL, une autre partie irait à la rédactrice de la RCL pour ses dépenses locales et la principale partie des revenus et dépenses de la revue serait gérée directement par les PUT.

Figure 1: Distribution des revenus : présentement

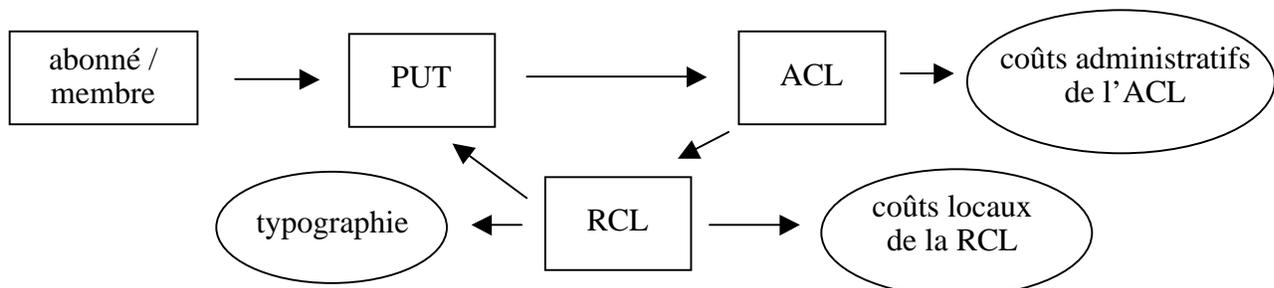
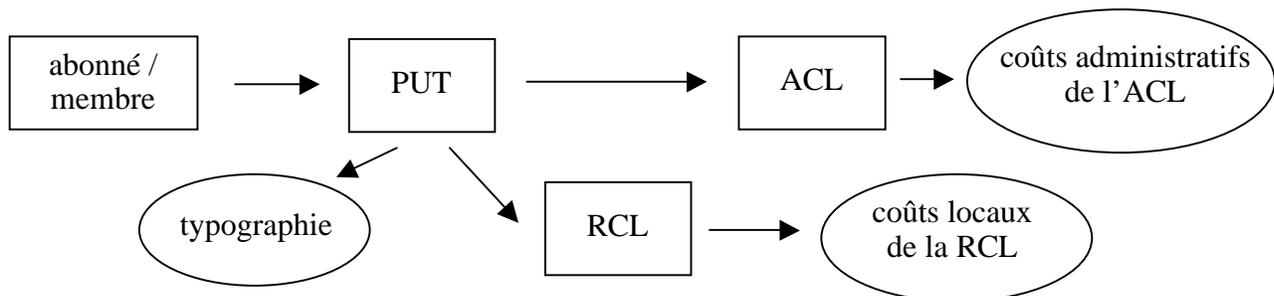


Figure 2: Distribution des revenus : proposition



Je suis passée au travers de quelques uns des derniers budgets et je voudrais discuter des quelques possibilités que j'ai formulées (voir la feuille de calcul jointe):

- L'augmentation des frais d'adhésion/d'abonnement (voir section 5.0 ci-haut)
- Un quart des frais d'adhésion (environ 7 100 \$) irait directement à l'ACL, en plus du quart des revenus d'échange des dollars US (environ 2 800 \$).
- 8% des frais d'adhésion (environ 2 300 \$) irait directement à la rédactrice de la RCL pour ses dépenses locales.
- Le reste reviendrait directement aux PUT ; les PUT paieraient le typographe.

Cet arrangement rendrait le suivi de l'argent plus facile. Anne Marie Corrigan a dit qu'elle préparerait un rapport de budget annuel pour le Conseil de l'ACL. Quand les coûts de production dépasseraient les 75% prévus, ou quand les coûts de l'Association dépasseraient les 25% prévus, on pourrait proposer une augmentation des taux. Nous devons aussi trouver un moyen de diviser les revenus non récurrents, comme les paiements du *Project Muse*.

Si nous acceptons cette proposition, alors la demande au CRSH de cette année pourrait indiquer que les PUT vont gérer la subvention du CRSH.

— Martha McGinnis, Secrétaire

Revue canadienne de linguistique

Rapport à l'assemblée annuelle de l'ACL
le 29 mai 2004

1. Publication

Depuis la dernière assemblée annuelle, nous avons publié le Volume 48 qui comprend deux numéros doubles. Le numéro de Septembre-décembre est un numéro thématique intitulé *Segmental-Prosodic Interaction in Phonological Development: A Comparative Investigation*, rédacteurs invités : Heather Goad et Yvan Rose. Ce numéro thématique comprend dix articles, une introduction, et l'index du Volume 48, le tout totalisant 314 pages.

Volume	40	41	42	43	44	45	46	47	48
Articles	12	8	12	13	8	10	7	6	12
Comptes rendus	33	41	28	15	56	11	16	25	18
Pages	468	420	504	476	428	372	313	302	452

2. Soumission d'articles

En 2003, **24** articles ont été soumis à la revue. De ce nombre, **11** ont été acceptés, **6** sont en évaluation, **4** sont en révision, et **3** ont été rejetés. En 2004, nous avons reçu **14** nouvelles soumissions jusqu'à maintenant.

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Publiés	10	17	10	10	7	8	4	7	10
Refusés	10	7	14	12	6	15	10	10	3
En évaluation									6
En révision									4
À paraître									1
Total	20	24	24	22	13	23	14	17	24

3. Rapport financier

Au cours du dernier exercice financier qui se terminait le 31 mars 2004, les revenus de la Revue ont été de 40 675,79 \$ et les dépenses de 42 329,07 \$; la perte de 1 653,28 \$ est largement compensée par les surplus antérieurs. La revue se porte bien financièrement et devrait se présenter sous un jour favorable au concours d'aide aux revues savantes du CRSH qui a lieu cette année.

Rapport du Comité des candidatures

1.0 Membres du comité

Les membres du Comité des candidatures étaient Ileana Paul, Manuel Espanol-Echevarria et la présidente, Henrietta J. Cedergren.

2.0 Tâches

Le comité devait accomplir deux tâches. La première consistait à trouver des candidats pour les postes de Membre associé, Membre, Comité des candidatures, et Membre, Comité de programme. La deuxième tâche consistait à trouver un mécanisme approprié à être soumis au Conseil d'Administration de l'Association sur la procédure de nomination du Membre étudiant du Conseil d'Administration.

3.0 Candidatures

Le comité a examiné la liste des possibles candidats qui avait déjà été proposée l'année précédente, ainsi que des nouveaux noms. Le comité a été guidé par la nécessité d'assurer tant la représentation régionale que la représentation disciplinaire dans les différents comités.

Les membres du comité aimeraient présenter les candidatures suivantes au membres de l'Association:

- Membre associée (mandat de 2 ans): Alana Johns, Université de Toronto (pour remplacer Peter Avery)
- Membre, Comité des candidatures (mandat de 2 ans): Charles Reiss, Université Concordia (pour remplacer Manuel Espanol-Echevarria)
- Membre, Comité de programme (mandat de 4 ans): Sarah Cummins, Université Laval (pour remplacer Réjean Canac-Marquis)

4.0 Procédure de nomination du Membre étudiant du Conseil d'Administration

Cette tâche s'est révélée difficile. Dans son accomplissement, la présidente du comité a consulté Keren Rice, ancienne présidente de l'association, qui a été responsable de la proposition sur la nomination d'un membre étudiant au sein du Conseil d'administration. De plus, les membres du comité ont également examiné d'autres suggestions, sans pour autant arriver à un consensus sur un mécanisme unique de définition de la liste des possibles candidats. En conséquence, les membres du comité transmettent deux mécanismes à la considération du Conseil d'administration:

- a. La liste des candidat-e-s devra procéder d'un appel de candidature faite auprès des différents départements de Linguistique au Canada. Chaque soumission devra comporter le nom et le curriculum vitae du candidat.
- b. La liste des candidat-e-s devrait être constituée par la liste des gagnant-e-s du Prix pour les communications des étudiant-e-s des X années précédentes.

Henrietta J. Cedergren
Présidente, Comité des candidatures

Rapport du Comité de programme

1. Taux d'acceptation des résumés

Le comité de programme a reçu 85 résumés; 10 résumés n'ont pas été retenus et 14 communications ont été annulées (= 61 communications). Les chiffres des années précédentes sont les suivants : 2003 (101/18/10 = 73 communications); 2002 (110/16/11 = 83 communications); 2001 (67/9/12 = 49 communications); 2000 (78/12/8 = 58 communications). La répartition selon le domaine et le taux d'acceptation figure dans le tableau ci-dessous :

<i>Domaine</i>	<i>soumis</i>	<i>accepté</i>	<i>taux d'acceptation (%)</i>
analyse du discours	2	1	50
pragmatique	0	—	—
acquisition L1/L2	8	7	87,5
morphologie	3	2	66,6
phonétique	3	2	66,6
phonologie	15	14	93,3
ling. historique / variation	5	4	80
psycholinguistique	3	3	100
sémantique	7	7	100
langue des signes	2	2	100
sociolinguistique	3	3	100
syntaxe	34	30	88,2
autre	0	—	—
Total	85	75	88,2

Taux d'acceptation des années précédentes : 2003 (82,1%), 2002 (85,4%); 2001 (86,5%); 2000 (84,6%).

2. Appel aux communications

L'appel aux communications a été affiché sur le site web de l'ACL et sur le réseau Linguist. Les membres de l'ACL ont été avisés par courriel de cet affichage.

3. Réunion du comité de programme

Le comité de programme s'est réuni à la mi-mars à Toronto. Deux membres du comité et la présidente du comité de programme étaient présents à la réunion.

4. Soumission électronique des résumés.

83 des 85 résumés ont été soumis par courriel. Aucun problème important n'est survenu.

5. Remerciements

Le comité de programme remercie Daniel Currie Hall, qui a affiché sur le site web l'appel aux communications, le programme du congrès et les mises à jour. Les sessions spéciales du congrès ont été organisées par Patricia Balcolm (session plénière conjointe ACL/ACLA), Martina

Wiltschko (déjeuner-causerie du comité sur les langues autochtones) et Yves Roberge et John Archibald (table ronde). Un remerciement tout particulier à Jila Ghomeshi, qui a agi à titre de représentante locale.

— Réjean Canac-Marquis, Marie-Hélène Côté, David Heap, Sali Tagliamonte et Christine Tellier (présidente).

Comité du Prix pour les présentations étudiantes de l'ACL

Rapport annuel

1.0 Les membres du comité

John Archibald, Peter Avery (Président), Parth Bhatt, Elizabeth Cowper, Jacques Lamarche, Emmanuel Nikiema, Máire Noonan, James Walker, Douglas Wharram.

J'aimerais exprimer mes plus sincères remerciements aux membres du Comité pour les efforts fournis lors du jugement des communications étudiantes et aussi pour leur participation à la dernière réunion où on a décidé du gagnant de la compétition.

2.0 Le concours pour la communication étudiante de 2003

On a inscrit un total de 35 communications étudiantes à la compétition. Les communications venaient de 11 institutions différentes (8 canadiennes et 3 américaines): UBC (9), McGill (6), Ottawa (6), U de T (5), Calgary (2), Western (2), UQAM (1), Alberta (1), UMass (1), UCSC (1), Rutgers (1).

La répartition par champ des communications se fait comme suit: Syntaxe (11), Phonologie (9), Acquisition du langage (7), Sémantique (5), Sociolinguistique (1), Psycholinguistique (1) et Phonétique (1).

Le Comité a conclu que le prix de la meilleure communication étudiante devait être présenté à :

- Rachel Wojdak, University of British Columbia
PF incorporation in Nuu-chah-nulth

Deux autres communications ont mérité une Mention honorable :

- Chiara Frigeni, Université de Toronto
Reconsidering lenition/fortition
- Daniel Currie Hall, Université de Toronto
Prophylaxis and asymmetry in Yokuts

On a communiqué ces résultats au Président de l'ACL, qui a ensuite informé les récipiendaires et leurs départements respectifs.

En tant que Président du comité, j'aimerais manifester ma gratitude à tous ceux impliqués dans la compétition, particulièrement aux étudiants qui ont présenté des communications des plus intéressantes. Je remercie également Patricia Shaw, la Présidente sortante, qui a été une ressource inestimable et a grandement facilité l'organisation de la compétition.

soumis respectueusement,

Peter Avery, Membre associé du Conseil d'administration
Président, Prix pour les présentations étudiantes de 2003

Rapport annuel, Comité sur les langues autochtones de l'ACL

préparé par Martina Wiltschko

1. Composition du comité

Le sous-comité sur les langues autochtones se compose actuellement de:

Martina Wiltschko (wmartina@interchange.ubc.ca); Présidente; initiative sur les droits linguistiques

Ewa Czaykowska-Higgins (ecz@uvic.ca); en charge de l'initiative sur 'l'éthique'.

Darin Howe (howed@ucalgary.ca); représentant

Susan Blake (blakesj@interchange.ubc.ca); initiative sur les droits linguistiques

Marie-Odile Junker (mojunker@ccs.carleton.ca); rôle de conseillère

Cory Sheedy, université de Calgary (sheedy@telus.net); représentant étudiant (rôle de conseiller)

Carrie Dyck (cdyck@mun.ca) continue d'augmenter et de mettre à jour le site Web (<http://www.ucs.mun.ca/~cdyck/ab.lang.html/clatocengfr.html>). Il y a aussi un nouveau site Web en place, préparé par Darin Howe, qui est disponible au www.fp.ucalgary.ca/aborlang.

2. Activités du comité en 2003-2004

Le comité a fait face à un problème majeur (dont on avait brièvement discuté à la réunion de l'an dernier) concernant l'engagement assidu de ses membres de même que la communication entre les membres. Au lieu d'essayer de recruter des gens pour le prochain mandat, Carrie Dyck et Martina Wiltschko ont décidé de retarder le recrutement jusqu'à ce que la question du maintien d'un tel comité ait fait l'objet de discussions à la réunion de cette année.

2.1 Organisation du déjeuner-causerie (Martina Wiltschko)

On a organisé un déjeuner-causerie au congrès de 2004.

Sujet: Comment sécuriser des fonds durables pour des projets conjoints entre les linguistes et les communautés autochtones ?

Invités: Ewa Czaykowska Higgins (SFU)
Rose-Marie Déchaine (UBC)
Marguerite MacKenzie (Memorial)
Marie-Odile Junker (Carleton)

2.2 Sous-comité sur la Déclaration des droits linguistiques (Martina Wiltschko)

L'an passé, lors de l'assemblée, nous avons recommandé de réviser la déclaration en consultation avec les communautés des Premières nations et d'obtenir des conseils juridiques. On a constaté que cette tâche était trop importante pour être acquittée par les membres du comité. Nous proposons donc que le document, dans son état actuel, soit vu comme étant une déclaration qui présente une position sur les droits linguistiques qui est pertinente pour des linguistes professionnels et qu'elle soit approuvée formellement et ratifiée par l'ACL.

Nous laissons à l'ACL le soin de décider s'il est nécessaire de produire un document additionnel de nature différente, c'est-à-dire un document qui ait un impact possible sur notre système juridique et sur les relations entre les communautés et le gouvernement (droit territoriaux) et le système juridique (droits légaux). Pour produire un tel document, il faudrait définitivement du temps et de l'argent, ce que nous n'avons pas présentement. Un tel projet demanderait probablement une initiative similaire à celle entreprise par le sous-comité sur l'éthique. On doit discuter de cette possibilité à l'assemblée de cette année.

2.3 *Sous-comité sur l'éthique (Ewa Czaykowska-Higgins)*

La demande de subvention auprès de l'inter-conseils qui avait été soumise l'an dernier pour aider l'ACL à préparer un Code d'éthique a été rejetée. Cependant, le sous-comité sur l'éthique de l'inter-conseils travaille actuellement sur un rapport qui devrait aider l'ACL dans son travail. Ewa Czaykowska a soumis une copie de la communication qu'elle avait présentée au congrès de l'ACL en mai 2002 sur 'L'éthique du travail de terrain et d'archivage en linguistique' au sous-comité de l'inter-conseils pour l'aider à faire son rapport.

3. Pièces jointes

- i) procès-verbal de la réunion de 2003 du sous-comité sur les langues autochtones
- ii) Déclaration des droits linguistiques des peuples autochtones

Rapport de la réunion de 2003 du sous-comité sur les langues autochtones

1. La réunion du comité a eu lieu sur l'heure du midi le 2 juin 2003. Étaient présents : Julie Brittain, Paul Hopkins, Eun-Sook Kim, Kaoru Koyosawa, Marguerite MacKenzie, Charlotte Reinholtz, Patricia Shaw, Alona Soschen, Douglas Wharram, Martina Wiltschko.
2. Nous avons revu le procès-verbal et les activités de 2002-2003 et avons discuté des activités prévues pour 2003-2004.
3. Nous avons revu et discuté en détail le brouillon de la déclaration de l'ACL sur les droits linguistiques des peuples autochtones, qui avait été rédigé par André Bourcier et Carrie Dyck, et révisé par Susan Blake et Martina Wiltschko. Le comité pense que le document a besoin de l'apport direct des communautés et qu'une attention particulière devrait être portée à la diversité des communautés à travers le Canada.
4. La question sur l'engagement assidu des membres du comité a été soulevée.

Déclaration de l'ACL sur les droits linguistiques des peuples autochtones, Mai 2004

L'Association canadienne de linguistique (ACL), fondée en 1955, a pour objectif la promotion de l'étude des langues et de la linguistique au Canada. L'ACL regroupe plus de 300 membres provenant d'institutions à travers le Canada. Parmi eux, on compte un grand nombre d'experts des langues autochtones du Canada. Dans cette déclaration, l'ACL plaide la protection, le maintien et le renouveau de ces langues.

Les peuples autochtones et leurs langues antedatent la formation du Canada. Tous les Canadiens ont donc le devoir d'appuyer activement les efforts des peuples autochtones de maintenir et de raviver leurs langues ancestrales. En plus, ces langues, qui pour la plupart ne sont parlées nulle part autre qu'au Canada, sont de grands trésors intellectuels et spirituels de l'humanité.

Comme l'exprimait l'Assemblée des premières nations en 1992:

« Le Créateur nous a donné les langues autochtones comme partie intégrante de la vie. Les langues autochtones incarnent notre rapport unique au Créateur, nos attitudes, nos croyances, nos valeurs, et la conception fondamentale de ce qui est vrai. La langue autochtone est un atout dans l'éducation, formelle et informelle. La langue autochtone contribue à la fierté plus grande de l'histoire et de la culture de la communauté; à la participation et l'intérêt plus grands à l'éducation de leurs enfants, et au respect plus grand des Aînés. La langue est le moyen principal par lequel la culture s'accumule, se partage, et se transmet d'une génération à l'autre. La langue ancestrale commande l'accès à l'identité et la rétention de la culture. »

De nombreux membres passés et présents de l'ACL ont dévoué leurs vies professionnelles à enregistrer et documenter les langues autochtones en consultation avec les communautés autochtones. Ce genre de recherche a contribué de manière importante au (i) développement de matériels pédagogiques pour les communautés autochtones ainsi qu'à (ii) notre compréhension du langage humain.

La plupart sinon toutes les langues des peuples autochtones sont actuellement en danger critique. Cet état résulte directement de politiques gouvernementales délibérées des siècles passés. Ces politiques se fondaient en partie sur les préjugés de ces temps, qui présumaient que ces langues étaient « inférieures et manquaient de pouvoir d'expression » relativement aux langues dominantes d'Europe. Les linguistes ont démontré que les langues autochtones sont des systèmes de communication tout aussi développés, dont les structures de grammaire et le pouvoir d'expression sont tout aussi riches. En conséquence, les linguistes ont une obligation spéciale de s'exprimer contre ces préjugés que l'on rapporte malheureusement toujours dans le secteur médiatique dominant.

L'ACL recommande fortement que le gouvernement et le peuple du Canada appuient les droits linguistiques des peuples autochtones.

L'ACL exige qu'au minimum on assure aux peuples autochtones ce qui suit:

- A. Les moyens de maintenir et de raviver leurs langues et, s'ils le désirent, de les transmettre à leurs enfants (par exemple en intégrant les langues autochtones au programme scolaire essentiel).
- B. Qu'une législation soit décrétée qui reconnait et protège les langues autochtones, non pas comme objets fabriqués d'un passé lointain, mais comme parties intégrantes de cultures contemporaines et vivantes.
- C. Que tous les peuples autochtones soient pourvus de fonds stables à long terme afin de maintenir et raviver leurs langues (dans la lignée des accords Nunavut-Canada, Territoires du Nord-Ouest - Canada et Yukon-Canada, sur les langues autochtones).

Rapport de la représentante auprès de l'ACL et l'ACLA

1.0 Session conjointe ACL-ACLA

Malgré un grand nombre d'efforts, Hedy McGarrell et moi n'avons pu organiser une session conjointe de l'ACLA et de l'ACL. Nous avons projeté une table ronde sur la langue et l'identité avec un total de cinq intervenants qui auraient adressé la question du point de vue linguistique, qui était leur domaine d'expertise. Malheureusement, en date du 15 mars, nous n'avons récolté que trois réponses affirmatives de la part des présentateurs. Nous sentions que pour fournir un échantillon représentatif de langues, nous devions avoir plus de trois présentateurs. Les délais du programme ont fait que nous avons dû prendre la difficile décision d'annuler la séance. John Archibald avait une alternative possible en tête, qui, je l'espère, sera un succès.

2.0 Mandat de la représentante

Tel que rapporté l'an dernier, mon mandat prend fin en 2004.

3.0 Perception de l'ouverture de l'ACL

Sandra Clarke et moi avons récemment soumis à la *Revue canadienne de linguistique* un article présentant les résultats d'un sondage mené par l'ACL en 1996-1997, le «Academic Career Paths in Linguistics Questionnaire/Questionnaire sur les cheminements de carrière en linguistique». Vous vous souvenez peut-être que le sondage se composait d'un ensemble de questions sur le cheminement personnel et départemental, le champ de spécialisation, le soutien financier, la vie professionnelle, le programme de mentor/soutien personnel et le travail de terrain en plus d'une série de questions finales. Dans la plupart des cas, on a demandé aux répondants de sélectionner parmi la multitude d'options fournies, sous la forme de questions oui ou non ou à choix multiple. À la fin de chaque section, on invitait les répondants à ajouter des commentaires sur les sujets abordés, s'ils le désiraient.

Il y a eu un certain nombre de réponses à la question concernant la perception des répondants sur l'aspect ouvert de l'ACL. J'ai discuté de ce point avec Sandra, et elle a convenu que de soumettre la totalité de ces données au Conseil de l'ACL constituait un usage secondaire approprié des données. J'ai demandé à Rose-Marie Déchaîne si elle était en accord avec ceci, et elle a répondu dans l'affirmative. Un sommaire des résultats quantitatifs de même que plusieurs citations représentatives apparaîtront dans l'article dans la RCL, mais les commentaires ci-dessous sont présentés tels que transcrits par les étudiants qui y ont travaillé à l'université Memorial de Terre-Neuve. F et M représentent femelle et mâle, T = professeur titulaire, C = contractuel

Qu 22 Est-ce que l'ACL est suffisamment ouverte aux divers champs de spécialisation de la linguistique ?

- La psycholinguistique est sous-représentée aux congrès de l'ACL – les gens ne soumettent pas car ils ont l'impression que ce champ n'est pas le bienvenu! (MT)
- L'ACL est composée de ses membres. Chacun est libre de s'y joindre. (FT)
- La situation présente est, regrettamment, que plusieurs canadiens, linguistes et spécialistes des langues d'un point de vue autre que de la syntaxe et de la phonologie, ne

- se sentent pas les bienvenus dans l'ACL. Une étrange situation en effet pour une association qui reconnaît le besoin de rendre la linguistique plus « accessible ». (FT)
- Je pense que l'Association se veut ouverte à tous et se voit comme cela, mais qu'elle est perçue comme étant moins intéressée par certains champs – e.g. la pédagogie. (MT)
 - Il semble que l'ACL ait encouragé (non)officiellement la participation de gens représentant un vaste éventail d'intérêts professionnels. (FC)
 - Je crois en effet qu'il y a une trop grande emphase sur la théorie syntaxique en général en linguistique et dans l'ACL en particulier. Je ne pense pas que ça la rend plus « prestigieuse », probablement juste dominante. (FPh.D.)
 - Il semble que la plupart des communications présentées au congrès de l'ACL ont tendance à être orientées vers la théorie, la syntaxe et la phonologie, etc. (MC)
 - Le sentiment que certains phonologues et syntacticiens (généralement des américains) ne peuvent être critiqués que par leurs adeptes. (FT)
 - Mais d'une façon ou d'une autre, il est permis à la syntaxe générativiste de dominer (possiblement parce que des personnes comme moi – des linguistes qui travaillent avec des corpus – ne prennent pas la peine de soumettre des articles dans d'autres disciplines)
 - Oui, en théorie, en pratique, la linguistique formelle domine presque exclusivement tout le reste. (MPh.D.)
 - Les communications au congrès sont presque toutes dans la perspective des Principes et paramètres en syntaxe, morphologie, phonologie et acquisition. Il y a quelques présentations dans d'autres perspectives ou d'autres sous-champs. (FPh.D.)
 - La sur-représentation de la syntaxe, du moins lors des présentations au congrès de l'ACL (et même s'il s'agit de mon champ de spécialisation) (FPh.D.)
 - Dans la majorité des universités en France et dans beaucoup de départements de français au Canada la syntaxe (grammaire générative) est mal vue. D'autre part, dans les ghettos générativistes, tout le reste est mal pris. (FT)
 - En général, moins d'intérêt pour les aspects pratiques ou appliqués. (MF)
 - Les domaines empiriques sont moins bien représentés que les domaines théoriques. Il y a trop une vision canadienne de la linguistique plutôt qu'internationale (par exemple, travailler sur les langues d'X paraît un peu superflu) (MT)

Il est clair que certains de ces commentaires auraient un lien avec les relations entre l'ACL et l'ACLA.

soumis respectueusement,

Patricia Balcom
Responsable des communications entre l'ACL et l'ACLA